

Formation par Apprentissage Professionnalisez -vous !



Inscrivez vous :
<https://cfaecml.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Certificat de spécialisation Coiffure Coupe Couleur RNCP29025

Le titulaire de la mention complémentaire « coiffure coupe couleur » est un professionnel spécialisé, compétent dans les techniques de coloration, de coupe et de coiffage.

Le jeune diplômé peut être coiffeur dans un salon ou un établissement sanitaire et social.

Il peut aussi travailler comme conseiller, animateur ou responsable technique dans une entreprise de production ou de distribution.

Programme pédagogique

Bloc 1 Coupe transformation, coiffage « dame »

- ψ Mettre en œuvre des techniques de coupe « dame »
- ψ Mettre en œuvre des techniques de coiffage

Bloc 2 Coloration, effets de couleurs

- ψ Gérer l'environnement de travail
- ψ Mettre en œuvre des techniques de coloration
- ψ Evaluer la qualité de la prestation

Bloc 3 Évaluation de l'activité professionnelle

- ψ Rechercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles afin de la transmettre
- ψ Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation
- ψ Organiser les activités
- ψ Apprécier l'efficacité de la prestation

+ enseignements complémentaires en français et Mathématiques sciences

Principales tâches à réaliser en entreprise

- Appliquer les shampoings et les soins
- Brushing et mise en plis
- Coupe femme et coupe homme
- Créer des effets couleurs
- Prendre des rendez vous
- Effectuer des encaissements

Type de contrat :

Contrat d'apprentissage

Conditions d'admission :

Être titulaire d'un CAP Coiffure
Avoir entre 15 ans et 29 ans

Durée de la formation :

1 année soit 420 heures de formation
28 semaines de formation
2 jours / semaines

Rythme :

2 jours au CFA / 3 jours en entreprise

Poursuite d'études :

Brevet professionnel coiffure

Emplois visés :

Coiffeur
Animateur ou responsable technique
Conseiller professionnel

Type d'entreprise :

Salon de coiffure

S'inscrire :

Sur présentation d'un contrat signé

Qualités Requises:

- Politesse et discrétion
- Résistance physique
- Patience et tact
- Habileté manuelle

Conditions d'exercice général du métier

L'exercice du métier se fait souvent du mardi au samedi. Le BP est obligatoire si l'on veut ouvrir ou reprendre un fonds de commerce

Contactez-nous :

UFA du lycée Joseph Wresinski
10 rue Valentin Haüy
49105 Angers Cedex 02
Responsable.ufa@lpjw.fr
02 52 09 41 27
07 52 60 96 18